

Pour lundi, 9 décembre 1907.

No 1.

Par l'honorable M. Davis :

2 décembre—Que, de l'avis du Sénat, les pouvoirs de la Commission des chemins de fer du Canada devraient être augmentés, de manière à ce que les systèmes de télégraphes du Canada soient placés sous son contrôle, et une enquête détaillée faite par la commission à l'égard de l'exploitation des dits systèmes, afin d'assurer au public un service efficace et une uniformité de taux.

Pour mercredi, 11 décembre 1907.

No 1.

Par l'honorable M. Baird :

4 décembre—Qu'il demandera :—

Vu la quantité considérable de bois de pulpe expédiée chaque année du Canada, le gouvernement a-t-il pris en considération l'opportunité d'imposer un droit d'exportation ?